

Le mariage de ce mariage mil sept cent quatre vingt sept
m. ~~trois~~ publication de mariage entre Leonard barne
sall fils naturel et legitime de ~~Edouard~~ Leonard barne et de
ma. Leonard geniste ou village de chagnay en cette parvise
de voyer d'une part et entre marcelle adoulin fille de
de Jeanne Jean adouin et de Jeanne marquette de
commissaire du bureau de parvise de M. Thomas de cognac
de diocèse de Touraine j'ai donne lettres de conge pour
et aller Leonard barne pour venir en la curie
de M. Thomas de cognac fait le jour et an que dessus
mille huit cent de voyer